



**BARRIÈRE**  
SÉMINAIRES & ÉVÉNEMENTS

# PROCOLE SANITAIRE



Mise à jour le 05/05/2021

## AVANT L'ÉVÉNEMENT

Nous informons l'organisateur des prestations réalisables et non réalisables eu égard à la réglementation sanitaire en vigueur.

**Le Protocole Sanitaire peut évoluer dans le temps et il s'entend de toutes les versions successives qui pourraient être mises à jour pour refléter lesdites évolutions. Il sera transmis au Client les versions successives pour qu'il en accuse réception.**



✦ Les réunions/séminaires et événements sont maintenus en respectant 1m entre chaque participant, soit la suppression d'une chaise sur deux dans les salles. Le port du masque y est obligatoire.

✦ Les pistes de danse sont proscrites.

✦ Les prestations buffets ne sont pas autorisées, tout comme les prestations cocktails, debout à l'intérieur et à l'extérieur ou dans des espaces clos, eu égard à l'obligation de porter le masque et de respecter la distanciation physique.

✦ Les pauses seront organisées dans les salles sous forme de buffet.

✦ Les déjeuners ou dîners assis sont maintenus dans le respect des protocoles sanitaires de la restauration individuelle.

✦ À l'hôtel, est communiqué à l'organisateur le check-in déporté ainsi que le check out express mis en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire.

✦ À l'hôtel, nous demandons à l'organisateur de nous transmettre la rooming list avec adresse e-mail et numéro de téléphone des participants. Il sera communiqué à l'organisateur le check-in déporté ainsi que le check-out express mis en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire.



## AVANT L'ÉVÉNEMENT



- ♦ Au casino et dans le cadre d'une journée d'étude, nous demandons à l'organisateur de l'événement de nous remettre la liste des participants et leurs coordonnées afin que l'établissement Barrière puisse les joindre dans les meilleurs délais en cas de présence d'un cas positif au COVID 19 pendant la tenue de leur événement et pour autant qu'il en ait eu connaissance. Ces données (nom, prénom, numéro de téléphone) sont des données personnelles que l'établissement Barrière s'engage à utiliser exclusivement aux fins d'informer le titulaire de ces données de la présence d'un cas positif au COVID 19 pendant leur événement. L'Établissement Barrière s'engage à les détruire dans les 15 jours suivant la fin de l'événement sans en conserver de copie dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données personnelles.



- ♦ **L'avenant juridique** spécifique Covid doit être signé par l'organisateur et transmis à l'établissement avant l'événement. L'organisateur s'engage à faire respecter auprès des participants de l'événement les gestes protecteurs et règles sanitaires énoncées.



## SALONS



- ✦ Les espaces et mobiliers sont désinfectés avec un protocole de nettoyage renforcé et les paperboards et feutres sont nettoyés après chaque utilisation.
- ✦ Les capacités d'accueil dans les espaces sont recalculées afin de garantir le respect de la distanciation physique en tout lieu soit 1m entre chaque participant.
- ✦ Le port du masque est obligatoire.
- ✦ Les participants se lavent les mains avant d'utiliser les équipements en libre service.



- ✦ Un gel hydro format amenities est mis à disposition sur la table orateur et celle des participants Codir. Des distributeurs de gels hydroalcooliques sont fixés aux murs de chaque salle.
- ✦ Des affichettes sont disposées dans les salons pour rappeler à tous les participants les consignes à respecter.



# RESTAURATION



## GÉNÉRAL

- ✦ Les espaces de restauration et cuisines sont désinfectés selon un protocole de nettoyage spécifique (normes CHR).
- ✦ La restauration sera servie en intérieur uniquement pour les séminaires hébergés
- ✦ Les tables sont limitées à 6 personnes maximum. Un fauteuil sur 2 est supprimé pour permettre la distanciation physique. Si l'organisateur souhaite modifier cette mise en place, il s'engage à transmettre à l'Etablissement un écrit en ce sens.
- ✦ La disposition des tables les unes par rapport aux autres dans les espaces de restauration permet la distanciation physique. Si l'organisateur souhaite modifier cette mise en place, il s'engage à transmettre à l'Etablissement un écrit en ce sens.
- ✦ Tous les clients se déplaçant dans les zones de restauration doivent porter un masque.
- ✦ Un/deux gels hydroalcooliques sont remis sur table à disposition des clients.



# RESTAURATION



## **BUFFETS & COCKTAILS**

- ✦ Les prestations buffets ne sont pas autorisées, tout comme les prestations cocktails, debout à l'intérieur et à l'extérieur ou dans des espaces clos, eu égard à l'obligation de porter le masque et de respecter la distanciation physique.



## **PAUSES**

- ✦ Des lieux de pause dédiés sont identifiés lorsque c'est possible.
- ✦ Les machines à boissons chaudes en libre service sont désinfectées avant et après la prestation. Un gel hydroalcoolique est à disposition du client.
- ✦ Les pauses permanentes et les pauses partagées entre groupes sont supprimées.
- ✦ Les produits nourriture de la pause sont emballés ou servis par le personnel de restauration.



# VESTIAIRES



**Dans le cas de la prise de vestiaire :**

- ✦ Un flacon de gel hydroalcoolique est mis à disposition sur le desk du vestiaire.
- ✦ Le manteau est emballé ou protégé dans le vestiaire avec une housse.





**BARRIÈRE**